

Montréal, le 18 avril 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^{es} Marion Barrault et
Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^{es} Catherine Rousseau et Marc-
André LeChasseur Bélanger Sauvé
5, Place Ville Marie
Bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2G2

**Objet : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau
de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne
Dossier : R-4038-2018**

Chères consœurs, chers confrères,

Tel que prévu dans le calendrier du dossier mentionné en objet, l'audience se tiendra **du 13 au 16 mai 2019, à compter de 9 h**, dans la salle Jean-Paul-Riopelle des bureaux de la Régie de l'énergie (la Régie) à Montréal.

Afin de préparer le calendrier d'audience, la Régie demande aux participants de lui transmettre les informations suivantes :

- Le temps requis pour la présentation de la preuve;
- La liste et la planification demandée, le cas échéant, des témoins;
- Le temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins et la répartition de ce temps entre les panels et les participants;
- Le temps prévu pour la plaidoirie;
- Tout autre commentaire utile à l'établissement du calendrier d'audience.

La Régie demande aux participants d'estimer le plus précisément possible le temps requis. Par ailleurs, elle leur rappelle qu'elle aura pris connaissance de l'ensemble de la preuve soumise avant le début d'audience.

Les informations requises par la présente devront parvenir à la Régie **au plus tard le 1^{er} mai 2019 à 12 h.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml